

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

Service gestion des carrières des fonctionnaires

Mél : drhfpnc.sgcf.enseignement@gouv.nc

Tél. : 25 60 72

2024-DRHFPNC-58175

Nouméa, le 18 octobre 2024

CIRCULAIRE

relative à l'accès au grade hors-classe des corps des professeurs agrégés, certifiés, de lycée professionnel, d'éducation physique et sportive, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues du cadre de l'enseignement du second degré de la Nouvelle-Calédonie, au titre de l'année 2024

Objet : La présente circulaire a pour objet de préciser le nouveau calendrier de la campagne d'accès au grade hors classe ouverte par la circulaire 2024-DHRFPNC-17626 en date du 20 mars 2024.

Les enseignants promouvables n'ayant pas eu de rendez-vous de carrière en 2022-2023, ou n'ayant pas déjà obtenu d'appréciation lors d'une campagne précédente, ou nouvellement titularisés dans le corps considéré qui souhaitent prendre connaissance des avis émis par le chef d'établissement ou le supérieur hiérarchique et l'inspecteur sur leur dossier doivent en formuler la demande *via* l'adresse mail suivante drhfpnc.sgcf.enseignement@gouv.nc, entre le 12 au 29 novembre 2024 au plus tard.

Cette consultation ne concerne uniquement les agents évoqués ci-dessus.

Le reste sans changement.

La présente circulaire est téléchargeable sur le site internet de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

Pour le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie
et par délégation
le secrétaire général du gouvernement

Léon WAMYTAN